

REUNION DU 25 MAI 2021

Date de convocation et d'affichage : 19/05/2021

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 9

Votants : 9

L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-cinq mai à 19h00, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle polyvalente (COVID-19) en séance ordinaire sous la présidence de Claude Gallet, Maire.

Présents : Gallet Claude, Réau Martine, Boulanger Marcel, Bouclet Thierry, Drouillat Michèle, Chandelier Valérie, Christeaut Marie-Pierre, Miklos Charles, Texier Victor.

Excusés : Dolléans Aurore et Beauchamp Cédric.

Monsieur Texier Victor a été élu secrétaire.

Monsieur le Maire donne lecture des remerciements de la famille Réau, pour le coussin fleuri lors du décès de Luc Réau.

Approbation du dernier Procès-Verbal

Le Procès-verbal de la séance du 30 mars 2021 est approuvé à l'unanimité.

Monsieur le Maire fait remarquer les bonnes appréciations de la trésorerie sur les conditions financières de la commune.

Décisions modificatives

DM1 : Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de modifier le BP comme suit :

Chapitre 11 – compte 615228 - 2 440 €

Chapitre 67 – compte 673 + 2 440 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

DM2 : Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est nécessaire de modifier le BP comme suit :

Chapitre 11 – compte 615231 - 6 110 €

Chapitre 67 – compte 678 + 6 110 €

Chapitre 10 – compte 1068 + 7 464 €

Chapitre 67 – compte 678 - 7 464 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Chartres Métropole

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de renouveler la convention relative à l'instruction des déclarations d'urbanisme, sauf les CUa, par les services de Chartres Métropole. Le conseil municipal approuve à l'unanimité ce renouvellement de convention.

Dents Creuses

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des deux évaluations des parcelles par les services des domaines de Chartres. Une proposition écrite a été faite à Monsieur Le Guevelo au prix de 40€/m².

Concessions cimetières

Monsieur le Maire propose la réintégration des concessions perpétuelles dans le cimetière d'Allonnes. Le conseil municipal accepte à l'unanimité et fixe le tarif 2021 à 1 000€ et 100€ la taxe de superposition.

Sponsorisation

Monsieur le Maire propose au conseil municipal que la commune subventionne « Les Boss'ron » équipe de deux jeunes d'Allonnes : Maxime et Justin, qui se sont inscrits au Nomad Raid 2022. 12 jours de voyage, 5 000kms pour

rejoindre Marrakech en Peugeot 205, afin d'acheminer du matériel sportif et vestimentaire à la population locale. Les membres du conseil décident à l'unanimité de verser une subvention de 1 500€. Madame Christeaut et Monsieur Boulanger ne prennent pas part au vote.

Energie d'Eure-et-Loir

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de renouveler le contrat d'achat groupé avec Energie d'Eure-et-Loir. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Questions Diverses

Monsieur le Maire donne lecture du devis d'achat d'un taille haies pour remplacer l'ancien, d'un montant de 600€. Le conseil accepte à l'unanimité ce devis.

Subventions aux associations :

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'allouer, pour 2021 : 2 500€ à l'Amicale d'Allonnes, 700€ à l'Association des parents d'élèves, 1 000€ au téléthon. De ce fait une délibération modificative est nécessaire pour abonder le compte 6574 pour 2 500€, ces 2 500€ seront pris au compte 615221.

Monsieur Marcel Boulanger informe qu'il a effectué la maintenance annuelle de l'horloge de l'église gratuitement, un grillage va être posé sur les ouvertures pour empêcher les pigeons de rentrer. Il souhaite que l'employé communal ramasse les déchets jetés sur les trottoirs et propose que la commune achète des pinces pour ramasser les déchets à remettre aux habitants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h00 et ont signé les membres présents.